

DEPARTEMENT

Savoie

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE
73800Séance du **30 septembre 2024**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	10

Date de la convocation
23 septembre 2024

Date d'affichage
23 septembre 2024

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt quatre

et le trente septembre

à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **DURET Michel, Maire****Présents** : PETIT Gilles, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BENOIT Véronique, BATTIN Marie-Christine, FLAVIN Bastien, SCOLARI Sarah, LAPERRIERE Nicolas, MICHEL Jean-Pierre.**Excusés** : DUVAL Olivier, BONI Emilie.**Absent** : /

a été nommé secrétaire : FEIGE Sylvie

ZAEnr (Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Energies Renouvelables)

Intervenant : M. PETIT Gilles

Vu l'exposé en début de séance, avant de prendre la délibération finale, il est décidé d'organiser une réunion publique présentant les potentiels sur les zones publiques et privées, prochainement comme prévu dans la délibération n° DEL 2024/16 du 20 mars 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (vote : pour = 10, abstention = 0, contre = 0)

- Demande à M. le Maire d'organiser prochainement la réunion publique concernant les Zones d'Accélération pour le développement de la production d'Energies Renouvelables.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

Ainsi délibéré,
Pour copie conforme.Le Maire,
DURET Michel


La secrétaire de séance,
FEIGE Sylvie


Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 073-217300821-20240930-DEL2024_29-DE

